VIGIS - Marches publics du Burkina Faso

Barometre VIGIS | Juillet 2022

Données calculées le 6 novembre 2026 à 07:24 UTC

Indicateurs clés

Publications de marchés publics recensées par VIGIS

176

Budgets estimés cumulés

10,8 milliards FCFA

Budget estimé renseigné pour 166/176 publications (94,3 %).

Attributions recensées dans les publications de la période

161

Montants attribués retenus après contrôles de qualité

12,1 milliards FCFA

Le secteur Fournitures et équipements représente 69 des publications recensées sur la période (39,2 %).

Répartition sectorielle

Secteur attribué à partir du texte de la publication ; "Secteur non résolu" regroupe les publications sans secteur identifiable ou hors référentiel. La couverture indique la part des publications du secteur pour lesquelles un budget estimé est renseigné.

Secteur	Publications	Part	Budget estimé cumulé	Couverture
BTP et travaux publics	46	26,1 %	6,7 milliards FCFA	43/46 (93,5 %)
Fournitures et équipements	69	39,2 %	2,1 milliards FCFA	65/69 (94,2 %)
Santé et pharmaceutique	4	2,3 %	109,1 millions FCFA	4/4 (100,0 %)
Informatique et télécommunications	8	4,5 %	302,2 millions FCFA	8/8 (100,0 %)
Services et prestations intellectuelles	44	25,0 %	1,6 milliard FCFA	44/44 (100,0 %)
Secteur non résolu ou non spécifié	5	2,8 %	0 FCFA	2/5 (40,0 %)

VIGIS - Marches publics du Burkina Faso

Barometre VIGIS | Juillet 2022

Comparaison mensuelle

Publications recensées : 176 contre 298 le mois précédent. Écart : -40,9 %.

Budgets estimés cumulés : 10,8 milliards FCFA contre 26,1 milliards FCFA le mois précédent. Écart : -58,5 %.

Attributions recensées : 161 contre 253 le mois précédent. Écart : -36,4 %.

Montants attribués retenus : 12,1 milliards FCFA contre 15,8 milliards FCFA le mois précédent. Écart : -23,7 %.

Méthodologie

Publications de la DGCMEF, structurées par VIGIS.

VIGIS est une plateforme privée indépendante ; les données peuvent être révisées lorsque de nouvelles publications sont intégrées. Les montants attribués sont soumis à des contrôles automatisés de qualité. Certains montants incohérents peuvent être neutralisés ou écartés des agrégats monétaires selon les règles de qualité de VIGIS.

Édition de référence :

https://vigisdata.com/observatoire/barometre/2022-07

Méthodologie complète :

https://vigisdata.com/methodologie